



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE
DU LEMAN**

1er juin 2004

«CHATEAU DE RIPAILLE »

THONON-LES-BAINS

**SECRETARIAT ASL : 2 rue des Cordiers, CH - 1207 Genève, tél. 022/736 86 20, fax 022/736 86 82
e-mail : asl@asleman.org - site Internet : www.asleman.org**

France : ASL, 6 avenue de la Patinerie, F - 74200 Thonon-les-Bains

**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASL DU 1er JUIN 2004**

CHATEAU DE RIPAILLE, THONON-LES-BAINS

Monsieur Jean-Bernard Lachavanne, président, souhaite la bienvenue aux participants. Il remercie chaleureusement Monsieur Louis Necker, président de la Fondation Ripaille, d'accueillir les membres et sympathisants de l'ASL dans ce lieu prestigieux.

Monsieur Louis Necker retrace alors l'histoire de ce château du XVe siècle et les transformations successives jusqu'à la restauration commencée au début du XXe siècle et poursuivie jusqu'à aujourd'hui. Les participants sont ensuite invités à une visite du château qui s'achève avec la dégustation des vins de Ripaille dans les caves.

Les participants s'installent ensuite dans la salle de réunion et le président passe la parole à Alain Gagnaire, vice-président et responsable du groupe français, qui brosse le tableau des 20 ans de l'histoire du groupe français de l'ASL, depuis sa création officielle en 1984 jusqu'à 2004 – voir page 5.

- 1. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
14 MAI 2003**
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

- 2. RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2003-2004 ET PROJETS ET
ACTIONS POUR 2004-2005**
du président Jean-Bernard Lachavanne, voir pages 5 et 17

- 3. RAPPORT DU TRESORIER ET DES VERIFICATEURS DES COMPTES POUR
L'EXERCICE 2003**
 - 3.1 Max Rien, trésorier, présente en détail les comptes de l'ASL pour
l'exercice 2003. Cette année encore, l'ASL a enregistré un déficit qui
se monte à FS 14'316.36. Ce déficit est dû au fait que l'ASL n'a pas pu
trouver de financement couvrant les dépenses liées à la phase de
contrôle de l'Opération Rivières Propres, ni pour les activités pourtant
indispensables d'information et de sensibilisation des jeunes,
notamment le camp et les passeports vacances. Par ailleurs, le
nombre de membres a baissé et par conséquent aussi les recettes des
cotisations. L'ASL a donc été obligée de puiser dans ses réserves,
diminuant ainsi les fonds propres. Max Rien souligne l'importance
pour l'ASL de trouver de nouveaux membres et de nouvelles sources
de financement.**

Sont ensuite remerciés :

- les grands donateurs ASL/ORP 2003

	FS		FS
Donateur souhaitant garder l'anonymat	130'000.-	Canton du Valais	2'500.-
Fondation privée souhaitant garder l'anonymat	32'000.-	William de Rham	1'000.-
Ville de Genève	30'000.-	Fondation Pierre Demaurex	1'000.-
Stiftung besondere Leistungen-Umweltschutz	10'000.-	Marc Maillefer	1'000.-
Canton de Genève	10'000.-	Mairie de Vandoeuvres	1'000.-
Canton de Vaud	5'000.-	Municipalité de Lutry	1'000.-
J.-F. Demole	5'000.-	Municipalité de Villeneuve	1'000.-
		Patrick Odier	1'000.-
		Patek Philippe SA	1'000.-
		Philippe Stern	

- les donateurs ASL/ORP 2003 ayant versé entre 200 et 900 francs suisses

Privés : Pierre Arnoux, Bernard & Marion Bauer, Carinne & Pierre-A. Bertola-Concerut, Luc Bieler, Paul Binder, Jacques-B. & Maryse Bory, Bernard Brun, Juliette Buffat, Jean-Pierre Buhler, Jean-Blaise Conne, Olivier Constantin, Faïka Croisier, Arnaud De Marignac, Gérard Dupraz, Philippe Dutoit, Gilles Favre, Bernard Firmenich, Paul Géroutet, Marc Gilgen, Pierre-André Guerne, Trudi Hoffmann-Boller, Pascal Honegger, Colette Koechlin, Yves Mauron, Pierre Mercier, Patrick Odier, Daniel & Caroline Ossent, Jacques Perrot, Jean-Claude Petitpierre, Anne-Marie Pictet, Jean-François Pictet, Jacques Plaquet, François Polastri, Jean-Pierre Prissette, Jean-Paul Sartorio, Colette Schwab, Hélène Von Burg-Imboden, Jacques Wolfgang

Etablissements : Generali Assurances, Hôtel du Lac Vevey, Imprimerie des Bergues, Hildebrand H. & Cie SA

Communes : Châtel-St-Denis, Chexbres, Cologny, Coppet, Founex, Lutry, Saint-Léonard, Saint-Prex, Villeneuve

Institutions/associations : Cruising Club de Suisse, De Rham Holding, Pro Natura Vaud, Yachting Club Cern

3.2. Monsieur Paul Bagnara lit ensuite la déclaration des vérificateurs des comptes, certifiant que les comptes 2003 sont conformes et le bilan 2003 exact.

4. DISCUSSION ET VOTE DES RAPPORTS, DECHARGE DU COMITE

Les rapports sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité. L'assemblée donne donc décharge au Comité.

5. PRESENTATION DES MEMBRES EN VUE DE L'ELECTION DU NOUVEAU COMITE 2003 - 2004

Jean-Pierre Cotting souhaite se retirer ainsi que Michelle Moser. Le président remercie très chaleureusement Jean-Pierre Cotting pour son aide précieuse dans le cadre de l'Opération Rivières Propres et adresse aussi ses remerciements à Michelle Moser. En plus des autres candidats sortants, le président présente Régis Caloz, physicien, chargé de cours à l'EPFL, qui est aussi candidat à l'élection.

6. ELECTIONS

6.1 du Comité :

Tous les candidats au Comité sont élus à l'unanimité sans abstention - voir Comité 2004/2005 page 4.

6.2 des vérificateurs des comptes : Messieurs Paul Bagnara et Claude Rey acceptent d'assumer à nouveau cette fonction. Les deux candidats sont élus à l'unanimité sans abstention.

7. DIVERS – Questions (Q), Réponses (R), Commentaires (C)

Q : La journée de l'environnement 2004 est consacrée à l'eau. Est-ce que l'ASL envisage de contacter les Nations Unies pour les féliciter de ce choix en soulignant l'importance de la protection des eaux ?

Réponse (R) : Cette suggestion sera discutée par le comité de l'ASL. Il est rappelé que 2003 était l'Année internationale de l'eau douce et que 2004 est l'année des océans.

Q : La loi littorale a été supprimée en France. Que compte faire l'ASL ?

R : La loi littorale n'a pas été supprimée, mais seulement modifiée pour l'île de Corse.

Q : Les vidanges des piscines directement dans les rivières causent des problèmes.

R : L'eau des piscines ne devrait pas être déversée dans les rivières. En cas de pollution de l'eau par la javel p.ex., le principe du pollueur-payeur s'applique. Heureusement que le courant amène les espèces d'amont en aval, ce qui contribue à la restauration relativement rapide après la pollution de la rivière.

C : Après une diminution notoire, la courbe de la teneur en phosphore des eaux du Léman stagne. En Suisse les produits de lessive avec phosphates sont interdits. Il est scandaleux qu'on trouve en France de moins en moins de produits de lessive sans phosphates. Il faudrait relancer une campagne de sensibilisation en France.

C : L'ASL avait participé avec « Que Choisir » à une vaste campagne en faveur de la suppression des phosphates. Les lessiviers français avaient alors conclu un accord volontaire pour mettre au moins un produit sans phosphates dans chaque gamme sur le marché.

Il faut inciter les consommateurs à utiliser des détergents sans phosphates. Mais pour améliorer la qualité des eaux, il faut encore faire face à d'autres problèmes. Il faut p.ex. assainir le réseau d'assainissement, rénover les stations d'épuration, les réseaux de distribution etc.

Le groupe français de l'ASL invite ensuite les membres à une verrée avec des produits du terroir fort appréciés par tous les participants.

COMITE 2004 – 2005

<p><u>Président</u></p> <p>Jean-Bernard LACHAVANNE Hydrobiologiste Confignon, Genève</p> <p><u>Vice-Présidents</u></p> <p>Alain GAGNAIRE Ingénieur, informaticien Thonon les Bains, France</p> <p>Yvette PITTET-CROT Secrétaire Gland, Vaud</p> <p><u>Secrétaire générale</u></p> <p>Gabrielle CHIKHI-JANS Lic. Sciences sociales Genève</p> <p><u>Trésorier</u></p> <p>Max RIEN Expert-comptable Sciez, France</p>	<p><u>Membres</u></p> <p>Guy BARROIN Hydrobiologiste Thonon-les-Bains, France</p> <p>Régis CALOZ Physicien Genève</p> <p>Catherine CHATELAIN Ingénieur génie rural Genève</p> <p>Mikaël COMTE Géographe Genève</p> <p>Eric DOELKER Pharmacien Conches, Genève</p> <p>Jean-Marcel DORIOZ Agronome Publier-Evian, France</p> <p>Pierre-Alain GIVEL Notaire Tolochenaz, Vaud</p>	<p>Olivier GOY Géographe Avusy, Genève</p> <p>Jean-Pierre GRAZ Avocat Genève</p> <p>Raphaëlle JUGE Biologiste Chêne-Bougeries, Genève</p> <p>Daniel OSSENT Informaticien Conches</p> <p>Pierre PIGUET Confignon, Genève</p> <p>Jean-Claude PRAZ Biologiste Saillon, Valais</p> <p>Gilles RUDAZ Géographe Genève</p>
--	---	--

RAPPORT D'ACTIVITE 2003-2004

Jean-Bernard LACHAVANNE, président

J'ai le plaisir d'ouvrir la 24ème Assemblée générale de l'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL) et, au nom du comité, je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue et vous remercie de vous être déplacés si nombreux ce soir. Il faut dire que le site remarquable choisi pour fêter les 20 ans d'existence du groupe français de l'ASL explique certainement ce succès mais témoigne aussi la reconnaissance des membres de notre association pour le travail accompli par l'équipe de choc, composée d'Alain Gagnaire, vice-président de l'ASL, de Guy Barroin, de Jean-Marcel Dorioz et de Max Rien, notre fidèle trésorier.

Je voudrais remercier chaleureusement Monsieur Louis Necker, Président de la Fondation Ripaille de nous accueillir ce soir dans ce magnifique château.

Les grandes actions menées depuis plusieurs années par l'ASL avec le concours de très nombreux bénévoles ont été poursuivies au cours de l'année écoulée. Elles s'inscrivent dans trois grands domaines : la recherche, l'information et l'éducation, ainsi que la promotion.

RECHERCHE

Opération Rivières Propres (ORP)

Cette opération phare de l'ASL, lancée en 1990 au Comptoir Suisse à Lausanne, a atteint son premier objectif ambitieux en 2002 : l'achèvement de la phase de recensement des rejets sauvages et des déchets polluants sur l'ensemble des rivières du bassin lémanique.

Si l'annonce de cette campagne était accueillie au départ avec un scepticisme affirmé, prudence toute helvétique, douze ans après, nous constatons avec une très grande satisfaction que les témoignages des autorités tant communales, cantonales, départementales que fédérales ne manquent pas pour saluer le travail important et utile accompli par l'ASL.

Le bilan très positif sur tous les plans de cette opération (lutte contre la pollution, information et prise de conscience du public des efforts à consentir pour mieux maîtriser les pollutions, éducation des jeunes, etc.) a été présenté dans le rapport d'activité de l'an passé et je me bornerai dans ce rapport à présenter les activités qui ont suivi.

Localiser et qualifier un rejet polluant c'est déjà bien, mais contrôler que l'assainissement a effectivement été réalisé par les communes est encore mieux. C'est s'assurer que les efforts énormes consentis par l'ASL ont porté leurs fruits, qu'ils ont été pris en compte par les administrations et qu'une meilleure maîtrise des pollutions qui souillent les rivières et le lac est effective. Nous avons donc mis en œuvre une phase de vérification qui vise un double but :

- celui de vérifier que les administrations ont fait bon usage des informations fournies par l'ASL, en d'autres termes de vérifier qu'elles ont bien mis en œuvre les moyens nécessaires pour assainir les rejets polluants et les dépôts de déchets,
- mais aussi celui de mettre en évidence les efforts consentis par les communes puisqu'il avait été prévu au départ de décerner un prix à la ou aux communes les plus méritantes en matière d'assainissement des eaux usées et de maîtrise des pollutions.

Il n'était évidemment pas possible de vérifier que l'assainissement de chacun des 6077 rejets polluants recensés par l'ASL a été effectué depuis que nous les avons signalés. Aussi, afin de se faire une idée générale de l'état de l'assainissement des rejets débusqués par l'ASL, nous sommes-nous adjoints la collaboration d'un statisticien de l'EPFL pour nous aider à déterminer le nombre de tuyaux à contrôler dans chaque entité politique (Valais, Vaud, Genève, Haute-Savoie et Ain), ceci pour obtenir des résultats statistiquement significatifs

Nous n'avons pris en compte, dans une première phase, que les rejets incontestablement polluants (266 tuyaux à vérifier pour obtenir des résultats significatifs sur un total de 2'254 tuyaux classés dans cette catégorie).

Les vérifications effectuées au cours des deux dernières années mettent en évidence que seul le tiers environ des rejets signalés par l'ASL ont été assainis depuis que nous avons adressé les résultats de l'ORP. Ce résultat est largement insuffisant si on le met en regard des besoins pour atteindre les objectifs de qualité des eaux du lac ou simplement vis à vis des dispositions de la loi. En effet, côté suisse la loi prévoyait, que les eaux usées ne devaient pas être rejetées sans épuration dans la nature. Le délai fixé était 1987 !

Même si l'on estime à 95% la proportion de la population du bassin lémanique raccordée à une station d'épuration, l'enquête de l'ASL a montré qu'il restait encore du travail à faire.

Ce premier constat nous interpelle et nous réfléchissons actuellement à la meilleure manière à utiliser pour poursuivre notre action de lutte contre la pollution. Faut-il utiliser la manière forte en invoquant fermement les dispositions de la loi qui nous autoriseraient à déposer plainte ou ne vaudrait-il pas mieux explorer d'autres approches auprès des communes, comme par exemple l'instauration d'un dialogue pour les amener à prendre les dispositions nécessaires pour assainir les rejets polluants ? Dans un cas comme dans l'autre, cela nécessitera des moyens financiers et en personnel et nous devons bien évaluer le pour et le contre des options qui se présentent.

Afin de nous aider à nous positionner par rapport au choix de la stratégie à adopter, nous avons rencontré le Bureau élargi de la Sous-commission technique (SCT) de la CIPEL en février 2003. Nous devons maintenant prendre en considération les réflexions émises lors de cette réunion.

Les choses ne sont pas simples et nous devons réfléchir aux moyens à utiliser pour s'inscrire le mieux possible et avec la plus grande efficacité et les meilleures chances de succès possible, bien entendu en complément des actions entreprises par les administrations cantonales et départementales, tout en tenant compte des particularités locales et de la mise en place des PGEE, (Plan Général d'Evacuation des Eaux) à l'échelle des communes suisses. Affaire à suivre donc.

Depuis une année, nous sommes toujours en attente d'une prise de position de la CIPEL, ce que nous avons rappelé dans un courrier récent que nous lui avons adressé.

Comme déjà indiqué dans les rapports d'activités précédents, l'ASL a été en mesure de réaliser ce travail titanesque, grâce tout d'abord aux nombreux bénévoles qui, au début de l'opération surtout, se sont mobilisés pour partir à la chasse des rejets polluants sauvages et des dépôts de déchets. Nous les en remercions chaleureusement. Bien entendu, des remerciements tout particuliers sont à adresser aussi à Olivier Goy, aidé de Florence Widmann pendant plusieurs années, pour l'excellent travail effectué et leur disponibilité ainsi qu'aux nombreux civilistes et stagiaires. Nous remercions particulièrement Philippe Spiess et Yvan Karaman - qui ont rassemblé les nombreuses données collectées, et préparé avec beaucoup de soin et de sérieux les dossiers transmis aux communes et aux administrations suisses et françaises pour qu'elles mettent tout en œuvre pour que les rejets polluants et les dépôts de déchets recensés et localisés soient assainis dans les meilleurs délais. Certaines communes ont contribué au financement de l'Opération et nous les en remercions chaleureusement.

Pour terminer ce chapitre, je tiens en votre nom à tous, à remercier chaleureusement les sections vaudoise, genevoise et valaisanne de la Loterie Romande, pour le soutien financier important et sans faille qu'elles ont accordé pendant plusieurs années à l'ASL, soutien, sans lequel nous n'aurions tout bonnement pas été en mesure de mener à terme cette opération.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont collaboré à ce travail, en particulier à Jean-Pierre Cotting, Jean-Claude Praz, aux membres du CREALP en Valais et du *Club alpin français* en Haute-Savoie, ainsi qu'à la Migros pour son aide financière.

Opération Léman Rives Propres (OLRP)

C'est en 1996, grâce à la collaboration de la Fédération Suisse des Sports Subaquatiques, en particulier sa « Section Léman », que l'ASL a pu lancer l'*Opération Léman Rives Propres*, opération sœur de l'*Opération Rivières Propres*. Grâce à l'énergie et à la ténacité déployées depuis 1999 par Jean-Pierre Wolf, ingénieur et plongeur, assisté par Philippe Spiess, cette opération a atteint sa vitesse de croisière. Malgré les aléas dus à une météo pas toujours très favorable et une visibilité sous l'eau souvent défailante qui ont obligé les plongeurs bénévoles à reporter leurs sorties ou à retourner une nouvelle fois sur le terrain, Jean-Pierre Wolf ne se décourage pas. Grâce à la mobilisation de plus de 50 clubs de plongée, le bilan se présente comme suit à ce jour:

- sur un total de 357 secteurs de rives délimitées, l'inventaire des rejets effectué en plongée est complètement terminé sur 248 secteurs (124 kilomètres de rives).

Sachez que les communes suivantes ont déjà reçu des dossiers détaillés : Bursinel, Céligny, Corsier, Crans s/Céligny, Cully, Founex, Grandvaux, Epesses, Montreux, Morges, Paudex, Perroy, Port-Valais, Prangins, Préverenges, Pully, Prilly, Rivaz, Rolle, Saint-Gingolph, Saint-Saphorin, Tannay, Tolochenaz, Vevey, Villeneuve, Villette, Veytaux et Noville.

**Soit 125 secteurs (62'500 mètres)
398 rejets recensés
38 rejets suspects de pollution**

Le constat satisfaisant du nombre relativement modeste de rejets suspects de pollution s'explique en partie par le fait qu'ils sont plus difficiles à repérer sous l'eau (effet de dilution), mais aussi parce qu'il y en a probablement moins que dans les rivières, les propriétaires riverains ayant un intérêt évident à ce que les eaux usées ne soient pas rejetées directement à proximité de leur propriété.

Comme pour *l'Opération Rivières Propres*, l'Office fédéral de l'environnement nous a adressé ses remerciements et salué l'utilité de l'action de l'ASL, utilité qui va d'ailleurs au-delà du recensement des rejets polluants, puisque la localisation très précise des canalisations fournie par l'ASL peut aussi servir aux communes pour l'établissement des cadastres dans le cadre du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) qu'elles doivent élaborer.

Un très grand merci à Jean-Pierre Wolf pour son inlassable travail et pour le sérieux avec lequel il fait avancer cette opération ainsi qu'à tous les clubs et plongeurs qui se mobilisent en faveur du Léman.

Charte de l'eau de la région lémanique Année internationale de l'eau

A l'issue d'un Atelier de réflexion sur la gestion des ressources en eau de la région lémanique tenu en 1998 à l'Université de Genève, organisé conjointement par le Laboratoire d'Ecologie et de Biologie Aquatique (LEBA-UNIGE), l'Observatoire Mont-Blanc-Léman et la Fondation du Devenir, il était apparu en conclusion de cette journée qui réunissait plus de 80 personnes, tous acteurs de la gestion de l'eau de la région lémanique en Suisse comme en France, que la préparation d'une Charte de l'eau de la région lémanique pouvait constituer une première étape importante pour faire évoluer la gestion actuelle des ressources en eau vers une gestion plus globale, plus intégrée et transfrontalière, telle que prônée dans l'Agenda 21, programme d'actions multi-sectoriel pour le XXI^e siècle adopté au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en juin 1992.

Cette proposition partait du constat que les ressources en eau sont actuellement gérées de manière très sectorielle et hétérogène au sein de la région lémanique, cela pour des raisons à la fois géographiques, politiques, juridiques et administratives.

Raphaëlle Juge et moi-même, assistés par un groupe de travail d'une quinzaine de personnes, avons conçu un projet de charte comme un outil d'intégration, de modernisation et d'amélioration de la gestion des ressources en eau dans la région lémanique, prenant en compte les aspects sociaux, économiques et environnementaux. Fin 2001, après de nombreuses réunions et échanges de correspondance, un premier projet de charte a fait l'objet d'une consultation auprès de différents acteurs concernés par la gestion de l'eau. Leurs remarques ont été intégrées dans le projet de texte.

Le manque de ressources financières nécessaires à la poursuite de cette action et divers problèmes nous avaient obligé à mettre momentanément en veilleuse ce projet. Mais grâce à un don important octroyé à l'ASL par la Banque Pictet & Cie pour la récompenser de son action en faveur du Léman, nous avons pu aller de l'avant. Un très grand merci à cette banque, en particulier à Charles Pictet, fervent défenseur du Léman, pour son soutien et la confiance qu'il nous témoigne.

Le projet de Charte de l'eau de la région lémanique a été présenté à la presse régionale lors d'une conférence de presse organisée à Genève dans le restaurant des Halles de l'île le 27 novembre 2003. Une façon de marquer dignement l'Année internationale de l'eau !

Journaux, radios et télévisions régionales et nationales ont répercuté l'événement.

Ce fut pour nous l'occasion de lancer au travers de notre journal Lémaniques no 50 une vaste consultation de la population lémanique relative au projet de Charte. Plus de soixante réactions nous sont déjà parvenues et nous allons procéder dans les semaines qui viennent à en faire une synthèse, après quoi nous réunirons le comité scientifique pour décider, le cas échéant, de la prise en compte des différentes propositions.

Comme déjà indiqué, il est prévu de faire adopter cette Charte par les acteurs de la société civile lors d'Etats généraux de l'eau de la région lémanique qui auront lieu les 26 et 27 octobre 2005 à Genève. Une belle façon de fêter les 25 ans de l'ASL et le bi-centenaire de la banque Pictet & Cie qui soutient ce projet. L'organisation de ces Etats généraux est déjà bien avancée. Un programme provisoire a été élaboré et des Conseillers d'Etat des cantons de Genève, Vaud et Valais ont déjà accepté de faire partie du Comité d'honneur de cette grande manifestation. Nous attendons la participation de très nombreuses personnes : représentants des quelque 600 communes de la région lémanique, des organisations socio-professionnelles et des associations de protection de la nature et de l'environnement.

Au cours de l'année écoulée, cette action a mobilisé une bonne partie des énergies de l'ASL qui assure la diffusion du projet de Charte, la coordination des consultations et l'organisation de cette grande manifestation.

Etude LEMANO

Le soutien généreux accordé par la Banque Pictet et Cie à l'ASL permet également de mener une étude relative à l'impact de l'homme sur les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques de la région lémanique.

L'étude a porté dans un premier temps sur la mise au point d'une méthodologie d'analyse de la gestion des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques de la région lémanique, en focalisant l'attention sur un premier bassin versant-pilote, celui de l'Aubonne. Actuellement, l'étude est poursuivie sur la Versoix et sera appliquée, nous l'espérons d'ici juin 2005, sur 4-5 rivières. L'objectif est de mettre en évidence l'effet des caractéristiques régionales particulières sur le mode de gestion de la ressource et de tirer quelques observations et conclusions générales à l'échelle du bassin versant du Léman. Le but est de procéder à une analyse critique de la gestion actuelle et de réunir les données de base pour faire évoluer la gestion vers une gestion plus globale qui s'inscrive dans les principes du développement durable prenant en compte dans leur interdépendance les aspects environnementaux, économiques et sociaux.

Cette étude passionnante est coordonnée par Thierry Bigler, avec le concours de Claude Ganty, Olivier Goy et Béatriz Ponce. Nous les remercions pour le sérieux avec lequel ils effectuent cette étude qui est encadrée par un comité scientifique composé de Régis Caloz (EPFL, Lausanne), Jean-Marcel Dorioz (INRA, Thonon-les-Bains), Jean-Michel Jaquet (UTED-GRID, Genève), Raphaëlle Juge (LEBA-UNIGE), Stéphane Storelli (CREM, Martigny), et de votre serviteur (LEBA-UNIGE et ASL). Merci à toutes ces personnes de leur précieux concours et de mettre à disposition de cette étude leurs compétences variées.

Contrat de Rivières Commission de Biodiversité Conseil de l'Environnement

Par l'intermédiaire de plusieurs membres du comité, l'ASL participe activement, de manière directe ou indirecte, à l'élaboration des politiques en matière de gestion des eaux et des écosystèmes aquatiques de la région lémanique.

L'ASL avait été désignée par « Coordination Rivières », collectif des associations françaises et suisses agissant dans le bassin genevois, comme représentant auprès de la communauté de communes du Pays de Gex pour l'élaboration du Contrat de rivières transfrontalier « Pays de Gex-Léman », comprenant la Versoix et le Vengeron, processus auxquels sont associés les élus, les administrations, les associations, les professionnels de l'eau et habitants. Ce contrat a été signé en février 2004.

De l'autre côté du lac, l'ASL est associée à l'élaboration en cours du contrat de rivières du « Sud-ouest lémanique » englobant les cours d'eau situés entre Thonon et Hermance. L'ASL a encore été associée au Contrat de rivière du Foron (Gaillard) grâce à l'Opération Rivières Propres qui a aussi été menée sur ce cours d'eau.

Pour mémoire, les contrats de rivières transfrontaliers sont des protocoles d'accord entre la Suisse et la France par lesquels les communes d'un bassin versant s'engagent à développer une politique d'amélioration de l'état des cours d'eau. Au cours d'une dizaine de réunions où l'ASL était représentée par Alain Gagnaire, Olivier Goy et Jean-Marcel Dorioz, les questions d'assainissement et de qualité des eaux, ainsi que des problèmes d'hydraulique (étiage/crue) ou paysagers ont fait l'objet de propositions d'action.

D'autres membres du comité de l'ASL, parfois sous d'autres casquettes participent aux débats relatifs à la définition des politiques environnementales, telle par exemple Raphaëlle Juge, membre du comité de l'ASL, qui représente Coordination Rivières à la Commission de la Biodiversité du Canton de Genève, ou votre serviteur qui siège au Conseil de l'environnement du Canton de Genève et préside la Commission chargée du suivi de l'application du Concept cantonal de protection de l'environnement.

INFORMATION

L'ASL a participé à de nombreuses manifestations organisées dans le bassin lémanique, avec sa documentation et ses panneaux d'exposition présentant ses activités, en particulier celles liées à l'*Opération Rivières Propres* et à l'*Opération Léman Rives Propres*.

Citons, entre autres, notre participation active, avec la présence de plusieurs membres du comité, à la Journée internationale de l'eau en mars 2003 avec des stands tout autour du Léman à Thonon, Genève, Morges, Lausanne, Vevey et Nyon ou encore le week-end « Nuit de la Science » à Genève qui a drainé les foules au Jardin de la Perle du Lac.

NAVIGUER SANS DIVAGUER

Le guide environnemental à l'intention des navigateurs

Cela faisait longtemps que l'ASL souhaitait éditer un guide pour les navigateurs afin de les inciter à mieux respecter le lac, bricoler son bateau sans polluer etc.

Cela a pu être réalisé grâce au soutien très généreux de Philippe Stern, appuyé par Ernesto Bertarelli et Pierre Yves Firmenich avec le concours des cantons de Genève, Vaud et Valais.

A ce guide - illustré avec humour par EXEM - ont collaboré le LEBA, Raphaëlle Juge et moi-même, Laurent Cornaglia de MANECO, Vincent Gillioz, Gabrielle Chikhi-Jans et Philippe Spiess.

Une conférence de presse en juin 2003 à la Nautique de Genève annonçait la sortie du guide. Il a immédiatement connu un grand succès. Plus de 21'000 exemplaires sur les 25'000 édités ont été adressés aux navigateurs et personnes intéressées.

Le magazine trimestriel *LEMANIQUES*

Le trimestriel *Lémaniques*, vitrine et outil de communication le plus important de notre association, est tiré à 10'000 exemplaires et distribué à tous nos membres ainsi qu'à un large public comprenant les communes lémaniques, les élus, les écoles, les professionnels du tourisme, de la santé, des associations, des navigateurs, des riverains, etc. selon le sujet traité.

Nous avons la grande joie de vous annoncer que cette année encore, une fondation privée souhaitant garder l'anonymat a accepté de renouveler son soutien généreux. Qu'elle en soit vivement remerciée.

Depuis la dernière A.G. vous avez reçu quatre numéros : le n° 48 présentait le guide environnemental à l'usage des navigateurs du Léman « Naviguer sans divaguer », illustré par notre dessinateur fétiche EXEM. Ce guide a rencontré un vif succès auprès des navigateurs qui l'ont reçu gratuitement, mais aussi auprès d'un public plus large qui pouvait trouver de nombreuses informations très intéressantes relatives aux rives du lac et aux ports.

- Le no 49 présentait en guise de remerciement les personnes qui font vivre l'ASL et sans lesquelles notre association ne pourrait pas être ce qu'elle est. J'aurai l'occasion de les citer plus tard dans la partie consacrée aux remerciements.
- le no 50 tiré à 15'000 exemplaires. Il s'agit d'un numéro spécial à plus d'un titre. Tout d'abord, il s'agit du 50^{ème} numéro d'une longue série de 15 ans d'information régulière adressée à nos membres ainsi qu'aux acteurs de l'eau de la région lémanique. Ensuite, c'est le média qui a été choisi en collaboration avec la Banque Pictet et Cie pour servir de support de présentation du projet de Charte de l'eau mis en consultation dans la région lémanique.
- le no 51 comptait une très belle histoire d'amour, celle qu'entretient le Léman avec la myriade d'oiseaux qui viennent le visiter chaque année pendant la mauvaise saison pour y trouver repos et nourriture.

Grâce à Pierre et Jacques Chevalier de l'imprimerie des Bergues à Carouge, notre journal trimestriel est devenu plus attractif. Des lecteurs nous écrivent régulièrement pour exprimer leur satisfaction. Mais bien entendu, le plus grand mérite en revient à la rédactrice responsable, Raphaëlle Juge.

Je voudrais remercier spécialement, en notre nom à tous, Raphaëlle Juge de son engagement et pour la qualité du travail qu'elle effectue bénévolement. Bien que modeste, *Lémaniques* est un journal, vous en conviendrez tous, de très bonne tenue rédactionnelle et graphique. On a pu ainsi voir que l'ASL peut informer sur les sujets les plus ardues, tout en faisant sourire ses lecteurs.

Conférences publiques, débats, colloques

Comme au cours des années précédentes, plusieurs membres du comité et du secrétariat se sont mobilisés pour présenter des conférences, monter des expositions, participer à des débats publics, accorder des interviews à la presse écrite et télévisée ou représenter l'ASL en diverses occasions.

Au cours de l'année écoulée, notre association a été présente dans une vingtaine de manifestations dans les différentes régions du bassin lémanique, profitant de sa présence pour sensibiliser les participants aux problèmes de la protection des eaux du Léman et des rivières contre la pollution.

Journée lémanique d'observation des oiseaux

Grâce à Olivier Goy, l'ASL a pris une part très active à l'organisation de la Journée lémanique d'observation des oiseaux. Cette manifestation a été organisée le 1er février 2004 en collaboration avec la LPO 74 (Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie) et l'association romande « Nos oiseaux ». Cette journée a rencontré un grand succès. Quelque 3'500 personnes se sont rendues, souvent en famille, sur les 16 postes d'observation qui avaient été aménagés tout autour du lac pour la circonstance, où des spécialistes répondaient aux questions d'un public curieux et passionné. Un grand merci à Olivier Goy et aux collaborateurs des autres groupements organisateurs pour le travail effectué dans des conditions de fraîcheur hivernales qui ont eu lieu pendant cette journée. Assurément une expérience à renouveler !

Journées passeports-vacances et camp de vacances

Comme chaque année, l'ASL a organisé, avec la collaboration des services de la jeunesse et des loisirs des cantons de Vaud et de Genève, des journées de passeports-vacances destinés aux jeunes de 12 à 15 ans à Lausanne, Morges et Genève. Nous remercions pour son aide Pierre-Alain Givel, membre de notre comité. Nous remercions, pour leurs collaborations dans le cadre de ces journées, l'Institut d'écologie de l'Université de Lausanne, le Collège Beausobre à Morges, la station d'épuration de la région morgienne ainsi que celles du Nant d'Avril à Genève et de Vidy à Lausanne.

En outre, l'ASL organise depuis 1991, conjointement avec le Service des loisirs du canton de Genève, un camp de vacances d'une semaine à la Maison de la Grève à Versoix sur le thème "L'eau, c'est la vie" pour les jeunes de 9 à 13 ans. Le camp aura à nouveau lieu cet été. Signalons que ce camp, bien qu'organisé par l'Etat de Genève est exceptionnellement ouvert à tous les enfants résidant dans le bassin lémanique. Les enfants de Genève, Vaud, Valais et de France voisine peuvent donc en bénéficier.

Ce camp a eu beaucoup de succès, notamment grâce à Florence Widmann qui a bénévolement dirigé ces camps pendant quelques années et qui a su communiquer son enthousiasme aux jeunes. En 2003, c'est Olivier Goy qui a repris l'organisation du camp. Merci également à toutes les personnes qui se sont mobilisées à titre bénévole : Maxime Prevedello, président de l'Association Genevoise des Sociétés de Pêche qui offre une sortie matinale en bateau avec ses collègues, Walter Wildi et ses collaborateurs de l'Institut Forel à Versoix, le Musée du Léman à Nyon, le Collège des Voirets, la station de traitement du Prieuré et la Station d'épuration d'Aire à Genève.

L'ASL sur le WEB

Grâce à Daniel Ossent, notre nouveau webmaster, la page Internet a été mise au goût du jour. Le site rencontre un grand succès puisqu'il a reçu des milliers de visiteurs depuis sa création. Un grand merci à notre webmaster bénévole.

Bien entendu, l'existence de notre site a pour conséquence un afflux de demandes de renseignements, de précisions, de propositions de toutes sortes auxquels le secrétariat essaie de faire face.

Merci à Yves Longchamp qui oppose une résistance sans faille aux virus tous atypiques qui tentent de contaminer nos ordinateurs ainsi que pour ses multiples interventions pour dépanner le secrétariat et rendre possible « l'impossible ». Un grand merci pour toutes ces aides précieuses.

L'ASL primé

Pendant 2003, année internationale de l'eau, l'ASL a présenté sa candidature lors de différents concours et cela avec succès :

- 5^{ème} rang – Prix Michel Baettig qui récompense une entreprise humaniste aux résultats éclatants
- lauréate « mention spéciale année internationale de l'eau » du Prix développement durable du canton de Genève
- Prix spécial du jury doté de FS 10'000 de la fondation lucernoise Stiftung für besondere Leistungen im Umweltschutz.

PROMOTION

L'ASL assure sa promotion à travers les actions qu'elle développe, les documents qu'elle diffuse, en particulier son magazine "*Lémaniques*", divers envois adressés à des publics-cibles et à travers son site Internet.

Comme l'année passée et malgré toutes les activités déployées - (le secrétariat à lui seul a adressé plus de 70'000 envois au cours de l'année écoulée) - l'effectif de nos membres après avoir diminué, stagne. Nous comptons actuellement quelques 5400 membres alors que nous étions plus de 6000 membres il y a six ans. Les jeunes du comité de l'ASL, avec l'aide de Pierre Piguet et Daniel Ossent, également membres de notre comité, ont proposé de développer une stratégie de communication qui devrait nous aider à renverser la tendance.

Envois divers, tous ménages, démarches auprès de publics-cibles sont à l'étude. Nous cherchons actuellement les financements pour ces projets. En collaboration avec « Label Communication SA », une promotion coup de poing est envisagé pour sensibiliser les Genevois à l'importance du combat que mène l'ASL en faveur du lac et des rivières du bassin lémanique.

REMERCIEMENTS – ANNEE 2003/4

En conclusion, je voudrais en votre nom à tous, réitérer mes remerciements à toutes les personnes qui ont été actives et qui n'ont pas ménagé leur peine pour que l'ASL puisse développer ses actions, qui, comme on vient de le voir, ont été nombreuses pendant l'année écoulée.

En plus des personnes que j'ai déjà signalées lors de la présentation du rapport d'activité, mes remerciements s'adressent tout d'abord à toute l'équipe du secrétariat :

- Gabrielle Chikhi-Jans tout d'abord, qui mène le bal avec beaucoup d'efficacité et de gentillesse, et grâce à laquelle les nombreuses activités menées par l'ASL sont bien orchestrées et rondement menées ;
- Juliette Berclaz dont les membres apprécient la gentillesse et la disponibilité ;

Merci aussi à Gilles Rudaz, Mikaël Comte, Pierre Piguet, Rapahëlle Juge, Daniel Ossent, Olivier Goy et Gabrielle Chikhi-Jans qui animent le groupe « promotion/recrutement » de l'ASL.

Merci aux volontaires de l'ORP ayant effectué le contrôle de rejets en Valais et Haute-Savoie : Hélène Raboud, Jean-Claude Praz, Guy Barroin, Jean-Marcel Dorioz, Marie Perga, Paul Blanc, Jean-Paul Dubois.

Un grand merci à Yves Curchod d'avoir offert un repas à une quarantaine de bienfaiteurs de l'ASL au restaurant « Le Lacustre ».

Nos remerciements sincères s'adressent aussi à tous ceux qui nous ont aidé à trouver des solutions à nos questions et problèmes informatiques, graphiques et d'illustrations : Daniel Ossent, notre fidèle webmaster, Yves Longchamp, Jean-Marc Benichou, Jean Miché-Santoro, Isabelle Pacchiani et Anita Sehmi du bureau Geomatics, Viviane et Christophe Blatt des éditions Lightmotif, Daniel Schibli, Annick Deshayes.

Merci à ceux qui nous ont aidé à maintenir en « bonne forme » notre installation/mobilier de bureau, le matériel d'exposition ou qui nous ont offert des conditions avantageuses pour la bureautique : Thierry Duplant, Christine Guignard et les élèves du Collège de Prilly, Claude Devillard de Devillard SA, Dominique Reist du Museum d'Histoire Naturelle.

Un merci tout particulier aux stagiaires Maia Berman et Frédéric Bossard qui ont participé aux journées passeports vacances et au camp de vacances et à Nicolas Frautschi pour l'animation d'un stand à Nyon pendant toute une semaine avec le concours de la conteuse Christine « Stella » Gurtner.

Un merci chaleureux à tous les bénévoles qui travaillent dans l'ombre et qui apportent leur aide au secrétariat ou du matériel, ou encore qui assurent le transport, le montage ou la permanence des stands de l'ASL dans les diverses manifestations :

Primo Arcioni, Ateliers «Les Cordiers», Gilbert Auberson, Dorothy Bassin, Astrid Baudet, Jimmy Baumgartner, Dominique Beffa, Yann Beyer, Jean-Marc Benichou, Nadège Blackwell, Frank Bourgeois, Jan Brandt, Wally Dellenbach, Favre Eddy, Sabine Fivaz, Anders Florin (Multijoints SA), Sylvie Genequand, Heidi Giot, William Goy, Edmond Guscio, Huguette Hieble, Michaela Ion, Stéphane Jacquat, Yannick Jakob, Guillaume Keller, Ruth Kiefel, Josette et Jean-Jacques Kohli, Philippe Koller, Alexandre Lachavanne, Jean Miché-Santoro, Jean-Pierre Moll, Christian Oihénart, Jacques Rey, Madeleine Rey, Simone et Jean Roget, Pascal Salina, Pascal Vautier.

Un très grand merci également à tous les donateurs pour l'année 2003 sans lesquels bon nombre d'actions ne pourraient tout simplement pas être développées.

Tout à l'heure, Max Rien, notre trésorier, vous donnera une liste de ces donateurs mais auparavant, permettez-moi d'adresser des remerciements tout particuliers à une fondation privée souhaitant également garder l'anonymat, la Ville de Genève, la fondation lucernoise Stiftung für besondere Leistungen im Umweltschutz, les cantons de Genève, Vaud et Valais, J.-F. Demole.

Je voudrais une nouvelle fois remercier tous les membres du comité, en particulier les membres français, dont nous fêtons aujourd'hui les 20 ans d'activité, pour leur engagement dans les diverses actions menées par l'ASL.

**Jean-Bernard Lachavanne
président**

PROJETS ET ACTIONS POUR 2004 – 2005

Heureusement que les choses ont bien changé depuis 24 ans. Le mot pollution n'est plus tabou. En effet, les autorités regardent la réalité en face depuis quelques années; il y a accord quant au diagnostic relatif à l'état du lac et sur les remèdes à appliquer, ainsi que sur les moyens à mettre en œuvre pour maîtriser la pollution des eaux.

L'ASL est heureuse d'avoir contribué à la sensibilisation du public et des élus au problème de pollution du Léman et se réjouit des progrès réalisés. Aujourd'hui, le lac est sorti de la zone rouge, mais nous le savons, des progrès doivent encore être réalisés pour atteindre les objectifs en matière de qualité des eaux, ce qui justifie la poursuite de l'action de l'ASL. Encore faut-il s'assurer que les efforts déployés par notre association, avec ses modestes moyens, répondent à des critères d'adéquation et d'efficacité.

Périodiquement, nous menons une réflexion cherchant à définir toujours mieux les objectifs et moyens d'action à développer dans le futur par notre association, pour contribuer efficacement à la restauration de la qualité des eaux et de l'écosystème du Léman, et cela, bien sûr, dans un esprit de complémentarité des actions entreprises par les pouvoirs publics, notamment par la CIPEL dans le cadre de son plan d'action décennal 2001-2010.

Le programme pour l'année à venir comprend les projets suivants :

1) *Opération Rivières Propres*

Achever la phase nécessaire de vérification de l'assainissement des rejets polluants signalés par l'ASL et définir notre stratégie d'intervention auprès des communes qui n'ont pas encore assaini les rejets polluants signalés par l'ASL, proposition et mise en œuvre d'actions pour accélérer l'assainissement des rejets polluants débusqués par l'ASL.

2) *Opération Léman Rives Propres*

Achever le recensement des rejets polluants se déversant directement dans le lac et développer une réflexion générale sur les aspects liés à la revitalisation des rives du lac (aspects écologiques et paysagers).

3) *Lémaniques*

Publication du trimestriel *Lémaniques* de l'ASL.

4) *Charte de l'eau de la région lémanique.*

Synthèse des propositions issues de la consultation et rédaction du projet de Charte qui sera soumis lors des Etats généraux de l'eau pour approbation par la société civile.

Organisation des *Etats généraux de l'eau de la région lémanique.*

5) *Organisation de Passeports-vacances et camps de vacances.*

6) *Présence dans les diverses manifestations de la région lémanique touchant à la problématique de l'eau.*